

# Tchernobyl : les malades de la thyroïde veulent en finir avec l'omerta en France

par [Sophie Chapelle](#) 27 avril 2016

<http://www.bastamag.net/...>

Palpitations, agressivité, prise de poids, fatigue constante, problèmes de libido, dépression, fausse couche... De plus en plus de citoyens français se voient diagnostiquer, après un long parcours médical, un problème thyroïdien. L'Association française des malades de la thyroïde mène un long combat pour faire reconnaître le rôle de la catastrophe de Tchernobyl dans l'augmentation de ces pathologies. Après plusieurs échecs judiciaires, 30 ans après la catastrophe nucléaire, l'association vient de publier une bande dessinée pour mettre en lumière la gestion désastreuse en France de l'après-Tchernobyl et l'omerta des autorités publiques sur les risques pour la santé.

« *Encore un problème de thyroïde ! Vous pouvez dire merci à Tchernobyl.* » Nombreux sont les malades de la thyroïde à avoir entendu cette phrase dans le cabinet de leur médecin. Pourtant, officiellement, Tchernobyl n'a eu aucune conséquence sanitaire dans l'Hexagone. En mars 2011, la Cour d'appel prononce un non-lieu dans le procès intenté par l'Association française des malades de la thyroïde (AFMT) contre le Professeur Pierre Pellerin, fondateur et directeur du Service central de protection des rayonnements ionisants, ancien organisme public dépendant du ministère de la Santé [1]. L'AFMT, aux côtés de 51 malades de la thyroïde et de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad), accusent les pouvoirs publics d'avoir minimisé l'ampleur de la pollution radioactive liée à la catastrophe de Tchernobyl. Ils estiment que cette pollution est responsable d'une augmentation des maladies thyroïdiennes en France.

Dans son jugement, en 2012, la Cour de Cassation estime qu'« *il est, en l'état des connaissances scientifiques actuelles, impossible d'établir un lien de causalité certain entre les pathologies constatées et les retombées du panache radioactif de Tchernobyl* » [2]. Mais les malades ont décidé de ne pas en rester là. Après avoir vu tous leurs recours légaux rejetés [3], l'AFMT vient de publier une bande dessinée – *Tchernobyl, le nuage sans fin* – dans laquelle elle dévoile certains secrets de l'instruction. L'enjeu pour les malades de la thyroïde : « *Cerner comment les responsables politiques ont utilisé leurs pouvoirs pour la défense de l'industrie nucléaire civile et militaire, à tout prix et contre toute vérité* ». Un [site internet](#) vient compléter et fournir « *des références sourcées et indiscutables* » aux faits évoqués dans la bande dessinée, extraites « *des milliers de pages des dossiers des perquisitions* » menées par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy. Un important travail effectué par l'association, pour tenter d'assembler les pièces de ce gigantesque puzzle et les rendre accessibles à tous.

## Omerta sur la carte de la contamination radioactive de l'air

Parmi les sujets abordés dans cette BD, les mensonges sur le « nuage » de Tchernobyl. Suite à l'explosion du réacteur n°4 de la centrale de Tchernobyl en Ukraine, le 26 avril 1986, des rejets radioactifs s'élèvent jusqu'à plusieurs kilomètres d'altitude et donnent naissance au sinistre nuage qui va balayer l'Europe. Quatre jours plus tard, le journal télévisé d'Antenne 2 présente le parcours du nuage, et ajoute un panneau « Stop » à la frontière française !

Les services de Météo France réalisent pourtant des analyses quotidiennes de la situation météorologique de la France après le 26 avril, faisant mention des températures et des

précipitations. « *Ce dernier critère étant un des plus importants pour ce qui est des retombées radioactives potentielles* », souligne le directeur général de Météo France lors de son audition en avril 2002 [4]. Mais ni le SCPRI ni aucun autre organisme ne les sollicitent pour leur demander des prévisions, indique-t-il. Alors que les données de Météo France montrent bien que le nuage a balayé toute la France, le SCPRI demande le 7 mai 1986 à l'ensemble des stations météorologiques de communiquer, « *tous les jours jusqu'au lundi 12 mai* », sur un « *retour à la normale sur l'ensemble du territoire, y compris le Sud-Est* » [5].

Des mesures quotidiennes de la contamination radioactive de l'air au niveau du sol sont également transmises par les centrales nucléaires françaises au SCPRI, après le 26 avril [6]. « *Mais aucune information n'est transmise au public* », déplore l'AFMT. Pour défendre le droit à l'information, la Criirad réalise dans les années 2000 des mesures radiologiques montrant que plusieurs communes de l'Est, de la Corse à l'Alsace, ont des niveaux élevés de contamination durable. En cause : une forte pluviosité lors du passage du nuage. « *La contamination durable, mesurable dans le sol, est essentielle pour établir la preuve de la contamination* », souligne André Paris, géologue et agronome de formation, qui a réalisé bénévolement 3000 mesures de 1998 à 2001 pour étayer son [Atlas des contaminations](#). « *Mais la carte de contamination des sols n'est pas la carte de dangerosité de la radioactivité, nuance-t-il. Les scénarios de consommation et d'exposition des individus doivent être regardés de très près* ».

## Aucune préconisation sanitaire après Tchernobyl

Dans les jours qui suivent l'explosion du réacteur, plusieurs pays prennent des mesures de prévention. Les Pays-Bas interdisent la consommation de lait. La Suède, la République fédérale allemande et la Pologne prohibent les fruits et légumes frais. L'Italie interdit la consommation de légumes verts pour les enfants et les femmes enceintes, et distribue de pastilles d'iode. Mais en France, aucune mesure n'est prise. Le directeur du SCPRI affirme, dans son intervention au journal télévisé de TF1 le 29 avril 1986, que l'accident « *ne menace personne actuellement, sauf peut-être dans le voisinage immédiat de la centrale* ». Des affirmations reprises par les ministères de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Industrie, de l'Intérieur, comme le rappelle cette planche extraite de la BD : ...

Certains préfets veulent pourtant prendre des mesures. Le 13 mai 1986, le préfet du Haut-Rhin prend un arrêté qui interdit pendant dix jours la mise sur le marché des épinards produits dans le département [7]. Le niveau de contamination de ces épinards atteint les 2600 becquerels (Bq) / kg, soit plus de quatre fois le niveau de la norme européenne – celle-ci est fixée à 600 Bq/kg. Mais les résultats sont seulement transmis à la répression des fraudes. Le 23 mai, Charles Pasqua, le ministre de l'Intérieur, adresse un courrier à l'ensemble des préfets. Il souligne notamment que « *certaines inquiétudes manifestées par des femmes enceintes pour leur enfant à naître demeurent totalement injustifiées et sans fondement médical. Aucune modification des habitudes alimentaires des adultes ou des enfants n'est donc souhaitable* » [8]. Il n'y aura plus de retrait d'épinards ni d'aucun produit en France à partir de cette date.

Selon les pièces du dossier d'instruction révélées par l'AFMT, c'est toute la chaîne alimentaire qui est contaminée. La Direction des services vétérinaires de la Drôme alerte notamment sur la contamination élevée en césium du foin [9], qui pourrait se traduire à terme par le dépassement des limites réglementaires pour le lait et la viande. L'Institut national de recherche agronomique, l'Inra, propose alors une

expérimentation consistant à ajouter du chlorure de potassium dans les foins contaminés. Un test autorisé par le préfet de la Drôme à la condition que les résultats d'analyses demeurent confidentiels. « *On aurait pu donner l'ordre de maintenir le bétail dans les étables et de le nourrir avec le stock de foin non contaminé*, souligne Martial Château, du réseau Sortir du nucléaire. *Au lieu de cela, l'État a préféré l'absence de précautions.* » Les préoccupations économiques et commerciales prennent le pas sur toute considération sanitaire.

### **Quels liens entre la pollution radioactive et les cancers de la thyroïde ?**

La thyroïde, glande située à la base du cou, fixe l'iode radioactif émis lors d'accidents nucléaires. Le cancer de cette glande était relativement rare il y a 25 à 30 ans. L'InVS, Institut national de veille sanitaire, relève que l'incidence de ce cancer a beaucoup augmenté partout dans le monde, y compris dans l'Hexagone. En 2015, 10 100 nouveaux cas de cancers de la thyroïde ont été diagnostiqués en France [10]. Un médicament, le Lévothyrox, incontournable pour les problèmes de thyroïde, voit ses chiffres de vente exploser. 66 milliards de microgrammes sont aujourd'hui consommés chaque année, selon les données obtenues par l'AFMT. « *Un français sur dix, voire un sur huit est tributaire des hormones thyroïdiennes* », rappelle l'association. L'InVS reconnaît une augmentation indéniable de ce cancer, mais l'explique par l'amélioration des diagnostics. Et ajoute que cette augmentation est constatée dans des zones non touchées par le nuage radioactif.

Certains médecins comme le docteur Sophie Fauconnier s'opposent à cette version des faits. « *L'Isère, qui bénéficie d'un registre des cancers ancien, enregistre la plus forte augmentation d'incidence des cancers de la thyroïde : 800 % d'augmentation en 20 ans, pour atteindre le niveau le plus haut avec la Corse pour la période 2003-2006* », observe-t-elle. Elle rappelle également la forte augmentation des pathologies thyroïdiennes en Corse. « *L'analyse de l'expertise des fichiers du Dr Vellutini, seul endocrinologue en Haute Corse ayant exercé avant et après 1986, révèle une augmentation de 117 % dans la proportion de consultants pour des problèmes thyroïdiens, par rapport aux autres pathologies endocriniennes après 1986.* » En clair, le nombre de personnes consultant leur médecin pour des problèmes thyroïdiens a plus que doublé après 1986. « *L'absence de registre de cancers dans chaque département rend impossible une étude nationale* », déplore Charlotte Mijeon, du réseau Sortir du nucléaire.

### **Aucun enseignement tiré de Tchernobyl ?**

En juillet 2013, une étude italienne [11] fait état d'une forte augmentation en Corse des maladies de la thyroïde, dont des cancers, après le passage du nuage radioactif de Tchernobyl en 1986. Mais cette étude est aussitôt jugée « non concluante » par le ministre de la Santé Marisol Touraine. « *On donne l'impression qu'on a tout réglé* », dénonce Martial Château, du réseau Sortir du nucléaire : en février 2016, le ministre de l'Écologie Ségolène Royal se dit prête à donner son feu vert pour prolonger la durée de vie des réacteurs nucléaires français de 40 à 50 ans [12].

Au Japon, suite à l'accident de Fukushima en mars 2011, un programme de détection des cancers thyroïdiens par échographie a été mis en place pour la population. « *Nous en sommes, en février 2016, à 167 enfants de moins de 18 ans atteints d'un cancer de la thyroïde, ou suspectés de l'être, sur un échantillonnage de 370 000 individus – pour un taux naturel de 1 pour 1 million* », précise la sociologue française Cécile Asanuma-Brice, qui vit au Japon ([voir son témoignage](#)). Une étude comparative, publiée dans la revue internationale

*Epidemiology*, constate une multiplication par 50 des cancers de la thyroïde chez les moins de 18 ans dans la région de Fukushima. Des faits qui confirment « *l'urgence à arrêter des réacteurs* », selon Martial Château. « *Nous sommes le pays le plus nucléarisé du monde par habitant* », rappelle-t-il [13]. « *Ces non-décisions risquent de nous coûter extrêmement cher.* »

*A lire, la bande dessinée « Tchernobyl, un nuage sans fin », éditée par AFMT/MING, 15 euros. Pour la commander, plus d'informations sur le site [nuagesansfin.info](http://nuagesansfin.info)*

### **Notes**

[1] Le Service central de protection des rayonnements ionisants (SCPRI) est créé en 1956 par le Professeur Pellerin. Ce dernier dirigera le SCPRI, dépendant du ministère de la santé jusqu'en 1993, avant que cet organisme ne devienne en 1994 l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Il a été remplacé par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) depuis 2002.

[2] [Voir le jugement](#) rendu le 20 novembre 2012

[3] Le 8 octobre 2013, la Cour Européenne des Droits de l'Homme déclare irrecevable la requête de M. Fau déposée pour l'AFMT.

[4] [Voir les extraits de son audition](#)

[5] [Voir la page 2](#) de ce document pdf

[6] [Voir la carte](#), en page 2.

[7] [Voir l'arrêté](#), en page 2 du document pdf

[8] [Voir les directives](#) du ministre de l'Intérieur

[9] [Voir la note](#) de la Direction des services vétérinaires de la Drôme, en page 2.

[10] On estime le nombre de nouveaux cas de cancer de la thyroïde à 2 783 chez les hommes et 7 317 chez les femmes, tandis que 143 hommes et 215 femmes en sont décédés.

#### **Source**

[11] L'étude, menée par 25 chercheurs et dirigée par le professeur Paolo Cremonesi de l'hôpital Galliera de Gênes, a été commandée par la Collectivité territoriale de Corse et présentée début juillet 2013 à Ajaccio.

[12] [Voir la dépêche](#) de Reuters

[13] 58 réacteurs en France, 126 en Europe, 400 dans le monde.